

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

France

Paris, 8 juillet.

La session de la Chambre française sera close le 13 ou le 15 juillet.

Après la discussion de la loi militaire, il ne reste plus, en effet, à l'ordre du jour que la question du Métropolitain.

Il semble certain que cette loi du Métropolitain pourra être adoptée dès mercredi.

Le décret de prorogation pourra donc être lu mercredi ou vendredi soir.

On télégraphie d'Em à la République française que l'empereur Guillaume a fait aujourd'hui une promenade avec son petit-fils, le prince Guillaume.

La santé du vieux souverain est toujours très faible. Le peu de nourriture qu'il prend ne peut guère lui rendre des forces.

On mande de Berlin à la France qu'il y a une grande amélioration dans l'état du chancelier. Il a repris la direction des affaires et télégraphie constamment avec l'agence des relations extérieures.

Il ira dans un mois à Varzin surveiller ses récoltes, et de là se rendra à Potsdam.

D'après une dépêche adressée de Londres au Paris, le docteur Mackenzie a procédé, hier, à un nouvel examen du larynx du prince impérial d'Allemagne.

Suivant l'opinion du docteur anglais, la maladie ne pouvait suivre un meilleur cours. Le nombre de végétations n'a pas augmenté. La voix est en partie revenue. On permet au prince de parler un quart d'heure par jour. Dans une dizaine de jours, le prince impérial se rendra dans l'île de Wight.

Une conséquence fort agréable du rejet de l'article 49 de la loi militaire est que nous allons être bientôt débarrassés de nos honorables représentants. La session, grâce à l'ardeur avec laquelle les radicaux poussaient cette bonne loi de persécution contre les catholiques, grâce aussi à l'énergie avec laquelle les conservateurs la combattaient, menaçait de s'éterniser.

Maintenant le rejet de l'article 49 rend la loi boiteuse et inapplicable, à ce que disent les radicaux. Ce n'est pas tout à fait mon avis, mais il est certain que les radicaux n'y tiennent plus autant. Et alors les articles sont votés sans grande discussion. On en a expédié une quarantaine hier soir. A ce compte, la Chambre aura voté tous les articles dans quelques jours et pourra prendre des vacances bien désirées par le pays.

Vous pensez bien que les radicaux n'ont point fini de débattre contre le cabinet, qui ne veut pas se faire jusqu'au bout l'instrument de ses haines antireligieuses.

Tous leurs journaux racontent des histoires à dormir debout sur la prétendue alliance jurée entre les opportunistes et la droite. La France, s'écrie l'Intransigeant, est menacée

par Bismarck à l'Est, au Sud par Léon XIII, au Nord par Philippe VII. Mais, fait-il remarquer, on n'achètera pas le pays, comme on achète des députés et des journaux, avec les fonds secrets.

Cela est grotesque et infâme ! dira le lecteur. Sans doute ; mais il ne faut pas oublier que les révolutionnaires n'ont jamais exécuté en France des inventions aussi infâmes et aussi grotesques.

Je n'ai pas besoin de vous dire que l'article de l'Intransigeant n'abime le ministère et ses prétendus alliés de droite que pour célébrer la gloire du général Boulanger. En vain l'envoie-t-on en exil (en Auvergne, à la tête d'un corps d'armée) ! M. Rochefort assure que ni Paris ni la France n'oublieront le seul général qui ait cherché à nous protéger contre le péril allemand, et le gouvernement s'en apercevra bientôt.

L'article du journal de M. Rochefort n'est qu'un échantillon des insanités que la presse radicale débite à propos du général Boulanger. Aussi on aura sans doute un curieux spectacle ce soir à la gare de Paris-Lyon, où le général s'embarque vers 8 heures pour sa terre d'exil de l'Auvergne. Car c'est ce soir que le général, dont le départ avait été d'abord officiellement fixé au 10, nous quitte. Il y a trois jours qu'entre les journaux radicaux, une étonnante quantité de placards chantent les vertus militaires et patriotiques du général. Si on n'a pas ce soir une manifestation un peu corsée, c'est que les radicaux de Paris ne savent plus manifester.

Malgré cette fureur que les radicaux exhalent contre le cabinet, celui-ci fait de son mieux pour satisfaire aux exigences des radicaux. C'est ainsi que, sur les dénonciations des organes de l'extrême gauche, il vient de révoquer trois ou quatre maires de l'Ouest qui ont commis le crime de faire le voyage de Jersey pour présenter au comte de Paris leurs vœux et leurs hommages. Le gouvernement ne doit guère avoir d'illusions sur le caractère de persécution puérile que présente ce genre de châtiment administratif. Si les honorables conservateurs frappés sont nommés maires par leurs administrés c'est apparemment que leurs administrés partagent leurs opinions. Qu'ils soient suspendus ou révoqués, leurs communes respectives s'arrangeront soit pour leur donner des successeurs qui les valent, soit pour remettre aux mains des "frappés" eux-mêmes le choix de leurs successeurs. Mais ces sévérités ridicules — qui n'ont aucune raison d'être puisque le voyage et le programme de Jersey n'ont rien de contraire à la liberté constitutionnelle des citoyens français — ont en outre le tort de prouver le peu de respect des républicains pour leurs propres principes. Quand ils ont été dans l'opposition, ils ont revendiqué pour les communes le droit d'avoir des maires relevant uniquement de leurs électeurs. Aujourd'hui qu'ils

sont au pouvoir, les maires qui leur déplaisent sont immolés sans pitié. Le suffrage universel reconnaîtra bien les siens.

Aujourd'hui a eu lieu à Notre-Dame sous la présidence de Mgr Richard, archevêque de Paris, le service anniversaire pour le repos de l'âme du feu cardinal Guibert. Les catholiques et le clergé de Paris ont, en grand nombre, répondu à l'appel de Mgr Richard et ont prié sous les voûtes de la grande basilique pour l'âme du célèbre et vénéré cardinal. N.

Causeries littéraires

Correspondance complète de Joseph de Maistre

(Suite)

Dans un grave et très éloquent Mémoire à consulter sur l'état présent de l'Europe, avec quelques réflexions particulières sur l'Italie (janvier 1804), Joseph de Maistre écrit ce qui suit : "En 1677, l'Académie française proposa pour le sujet du prix ordinaire, l'Education de Mgr le Dauphin ; le célèbre Fontenelle remporta le prix par une pièce de vers dont les quatre premiers méritent d'être cités. Ce sera la première fois, peut-être, que des vers auront trouvé place naturellement dans un morceau politique :

France, de ton pouvoir contemple l'étendue ;
Vois de tes ennemis l'union confondue.
Ils n'ont fait, après tout, par leurs vains attentats,
Que te fournir le droit de dompter leurs Etats (7).

Fontenelle a concouru trois à l'Académie pour le prix de poésie ; en 1675 (il n'avait que dix-huit ans) ; en 1677 et en 1687. Aucune de ses pièces ne fut couronnée. Les deux prix de 1675 et de 1677 furent remportés par Bernard de la Moignon, qui a dû à ses pièces académiques et à ses nombreuses traductions d'être nommé académicien, et qui devra d'être immortel ses Noëls bourguignons et à sa chanson Sur le fameux la Palisse. En 1687, où le sujet proposé était le Soir que le Roi prend de l'Education de la noblesse dans ses places et dans Saint-Cyr, Fontenelle (il avait alors trente ans), dut céder la palme à Mlle des Houlières, fille de l'auteur des Idylles, qui signa son ode : Mlle des Houlières fille de l'illustre Mme des Houlières (8).

Parlant, dans une de ses lettres au roi Victor Emmanuel, de l'inconcevable puissance qu'exerce une assemblée en délire sur les têtes les plus saines, Joseph de Maistre ajoute :

"Il s'agissait de bien moins au fameux serment du Jeu de Paume ; et cependant tout le monde plia, clergé, noblesse, tiers état, militaires, magistrats, excepté un seul homme du tiers état (Guilhermy) qui osa monter sur une chaise et crier de toutes ses forces : Non, non, nous

(7) Correspondance de J. de Maistre, tome I, page 127.

(8) Les Poésies lauréates de l'Académie française, par Edmond Biré et Emile Grimaud, Retaux-Bray, éditeur, 82, rue Bonaparte.

sommes perdus ! L'histoire se rappellera ce nom (9) "

Ce n'est pas M. de Guilhermy qui, dans la trop fameuse séance du 20 juin 1789, refusa de souscrire au serment du Jeu de Paume : c'est son collègue, Martin d'Auch, comme lui député du bailliage de Castelnaudary. Revenant sur cet épisode, au mois de juillet 1790, M. de Guilhermy, dans une lettre à ses commentateurs, s'exprimait ainsi :

"J'oubliai un instant mes principes ; je n'eus pas le courage de passer pour lâche aux yeux de quelques personnes égarées. Je ne sus pas me contenter du témoignage de ma conscience, qui me commandait de refuser ce serment ; ou plutôt, j'ose le dire, je n'y attachais pas toute l'importance qu'il méritait. J'avais un grand et magnifique exemple à côté de moi, et je ne le suivis point !.....

Mon erreur, ma faute et ma légèreté furent bientôt séparées. Vous savez comment, dans ce temps-là même, et au travers des injustes clameurs qui s'élevaient de parmi vous contre mon collègue, j'osai m'expliquer à son sujet ; comment j'exaltai sa démarche, en m'accusant moi-même (10).

S'il convient de rendre au courageux Martin d'Auch la gloire qui lui appartient, il faut reconnaître, à la décharge de Joseph de Maistre, qu'il se trompait ici avec toute l'Europe. M. de Guilhermy avait déployé, pendant toute la durée de l'Assemblée constituante, une telle vaillance ; il avait tellement multiplié les actes de dévouement et de fidélité au roi que tous, amis et ennemis, lui avaient attribué l'acte de fermeté de son collègue de députation.

Deux ans presque jour pour jour après le serment du Jeu de Paume, le 25 juin 1791, Louis XVI captif était ramené de Varennes. La voiture où se trouvaient le roi, la reine, le dauphin et madame Royale, traversait au pas la grande allée du jardin des Tuileries. Un silence tragique régnait dans les rangs de la foule ; toutes les têtes restaient couvertes. Cependant un chapeau s'est levé : c'est M. de Guilhermy qui salue son maître. Il est aussitôt entouré, menacé, sommé de se couvrir. Pour toute réponse, il lance au loin son chapeau en s'écriant : " Me le rapporte qui l'ose ! " Déjà ses vêtements sont en lambeaux, cent bras sont levés sur lui. Des amis, des députés l'arrachent à grand-peine aux fureurs de la foule. " Tous les canons de Paris, disait-il plus tard, eussent été pointés sur moi, qu'on ne m'eût pas fait mettre mon chapeau ; et à moins de le clouer sur ma tête, il n'y eût pas tenu (11) ". Joseph de Maistre avait raison, l'histoire retiendra le nom de Guilhermy.

(9) Correspondance, tome IV, page 25.

(10) Papier d'un émigré (1789-1829) ; lettres et notes extraites du portefeuille du baron de Guilhermy, mises en ordre par le colonel de Guilhermy. — L. Plon, Nourrit et Ce, éditeurs 1886.

(11) Op. cit., page 26.

III

Lorsqu'on écrit à un ami, écrivain et destinataire se comprennent à demi mot. Il n'en va plus de même lorsque le public est appelé à lire les lettres. Des explications, des notes sont alors nécessaires, sous peine de condamner le lecteur à jouer le rôle de ce personnage—sacrifié—qui est bien admis dans un salon, mais devant qui les initiés parlent sans cesse de gens qu'il ne connaît pas, en ayant soin de ne jamais les désigner que par leur petit nom.

Dans ses lettres de Saint-Petersbourg de 1804 et des années suivantes, Joseph de Maistre parle sans cesse de M. le Duc, de son amitié, des services qu'il en reçoit. Plus d'un lecteur sans doute sera curieux de savoir le nom de ce galant homme, dont de Maistre eut tant à se louer. On ne nous le dit pas. Il s'agit de M. le duc Serra Capriola, ambassadeur du roi de Naples à la cour de Russie, qui devint sous la Restauration ambassadeur à Paris, et qui était comme le comte de Maistre lui-même, ami des Bourbons et Français de cœur.

Plusieurs des lettres du tome IV sont adressées à S. Exc. Monsieur le chancelier de l'empire. Pourquoi ne pas nous apprendre qu'il s'agit du comte Nicolas Romantoff, qui fut successivement, sous Alexandre Ier, chambellan, sénateur, ministre du commerce et des affaires étrangères ?

Les nombreuses lettres écrites par Joseph de Maistre à l'amiral Thit-chagot sont parmi les plus belles de la correspondance. Au mois de décembre 1814, l'amiral est en Angleterre ; inconsolable de la perte de sa femme, il cache sa retraite à ses meilleurs amis. De Maistre lui écrit :

Qu'est-ce donc que vous faites, mon très cher amiral ? qu'est-ce que vous devenez ? et que projetez-vous ? Tout ce qui vous aime ici ou tout ce qui vous connaît (j'emploie volontiers les synonymes), attendait de vous quelque signe de vie ; mais ceci passe mesure. Je romps le silence, et je suis convenu avec Mme de Swetchine, la meilleure des amies, que je vous gronderais pour elle et pour moi. Ce qu'il y a de bien singulier, c'est que votre excellent frère, soit ignorance réelle ou discrétion, prétend n'en savoir pas plus que nous sur votre compte, et ne rien nous apprendre sur tout ce qui nous intéressait à votre sujet... Cependant j'ai peine à croire que nous vous ayons perdu pour toujours. Il n'y a rien que je conçoive mieux que le charme du désespoir. C'est ce qui vous retient en Angleterre ; mille souvenirs tendres et déchirants vous attachent à cette terre, où votre bonheur naquit pour durer si peu.

Moi qui ne suis qu'un ami, je suis cependant visité souvent par l'ombre de votre chère Elisabeth. Elle m'apparaît toujours entre vous et moi ; je crois la voir, l'entendre, et lui tenir quelques-uns de ces discours dont elle avait la bonté d'écrire de temps en temps quelques mots dans ce journal que vous feuilletiez

le jour, et qui vous garde la nuit. Combien ce même souvenir doit être horriblement doux pour l'époux qui l'a perdue, qui se promène sur cette même terre où son cœur rencontra le sien, où il entendit pour la première fois ce oui sérieux, dont le suivant n'est qu'une répétition légalisée, et que l'homme le plus heureux n'entend qu'une fois dans sa vie ! Je voudrais que les objets qui vous environnent, et qui ne vous parlent que de votre perte, vous apprirent à pleurer ; vous auriez fait un grand pas vers la consolation, je veux dire vers la douleur sage. Dieu vous a frappé, mon cher ami, très justement comme juge, et très amoureusement comme père ; il vous a dit : C'est moi ! Répondez lui : Je vous connais, et venez pleurez avec nous, quand vous aurez assez pleuré ailleurs... (12) "

Est-ce qu'ici encore une petite note ne serait pas utile ? L'amiral Paul Thit-chagot avait épousé la fille d'un amiral anglais, miss Elisabeth Proby. Sa perte le plongea dans une douleur incontestable, et il ne tarda pas à aller fixer son existence en Angleterre, auprès de la famille de sa femme. Il mourut à Paris au mois de septembre 1840, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Joseph de Maistre a eu quatre frères et cinq sœurs. Trois de ses frères, Nicolas, Xavier et Victor, ont suivi la carrière des armes ; le quatrième, André, entra dans les ordres et devint évêque d'Aoste. Sur chacun d'eux, sur chacune de ses sœurs, à mesure que leur nom apparaît dans la Correspondance, le lecteur désirerait trouver quelques renseignements. De même, pourquoi ne nous dit-on pas ce que sont devenues ses deux filles, Adèle et Constance, à qui il écrivait de Saint-Petersbourg de si admirables lettres ? La plus jeune, Constance, a épousé le duc de Laval Montmorency. Voici en quels termes Lamartine en parle dans ses Confidences :

"La plus jeune des filles du comte de Maistre qui n'avait alors que dix-sept ou dix huit ans portait sur son front, dans ses yeux, sur ses lèvres, les rayons du génie de son père... Elle copiait les écrits de son père ; elle écrivait, dit-on, elle-même des pages que sa modestie seule empêchait d'éclater d'un rayon naturel à sa maison... L'inspiration religieuse et politique dont elle était involontairement saisie la soulevait par moment du banc de gazon où elle était assise près de nous. Elle marchait en parlant, sans s'apercevoir qu'elle marchait. Ses pieds semblaient ne pas toucher la terre, comme ceux des fantômes ou des sibylles qui sortent du sol enchanté. Elle avait des pages de paroles, alors emportées par le vent, qui auraient été dignes des premiers penseurs et des premiers écrivains du siècle. Nous pâlissons en l'écoutant. Le nom de son père à lui sur elle depuis. La fortune inattendue est venue la chercher dans sa modeste obscurité. Je ne sais ce qu'elle

(12) Tome IV, page 489.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
26 Juillet 1887—No 8

LE SCARABEE D'OR

[SUITE]

—Moi pas comprendre massa.
—M'apportes-tu un message de M. Legrand ?

—Non, massa, moi apporter ceci. Et Jupiter me remit un billet ainsi conçu :

" Mon cher,

" Pourquoi ne vous ai-je pas vu depuis si longtemps ? J'espère que vous n'avez pas été assez enfant pour vous froisser d'une petite brusquerie de ma part ; mais cela est par trop improbable.

" Depuis que je vous ai vu, j'ai eu un grand sujet d'inquiétude. J'ai quelque chose à vous dire, mais à peine sais-je comment vous le dire, ou si je dois vous le dire.

" Je n'ai pas été tout à fait bien ces jours derniers, et le pauvre vieux Jup m'ennuie presque au delà de toutes les limites de la patience par ses attentions aussi bonnes que ses

intentions. Le croiriez-vous ? Il avait l'autre jour, préparé un gros bâton destiné à me châtier parce que j'avais fait une escapade et passé la journée solus dans les collines sur le continent. Je crois vraiment que ma mauvaise mine seule m'a sauvé de la bastonnade.

" Je n'ai rien ajouté à ma collection depuis que nous sommes vus.

" Si vous le pouvez, tâchez de vous arranger pour revenir avec Jupiter. Venez, venez. Je voudrais vous voir ce soir pour une affaire importante. Je vous assure que c'est de la plus haute importance.

" Votre tout dévoué,
" WILLIAM LEGRAND."

Il y avait dans le ton de ce billet quelque chose qui me causa une grande inquiétude. Ce style différait absolument du style habituel de Legrand ; A quoi diable rêvait-il ? Quelle nouvelle lubie hantait son irritable cervelle ? Quelle " affaire de la plus haute importance " pouvait-il bien avoir à régler et le rapport que Jupiter venait de me faire sur son compte n'était guère de bon augure. Je tremblais qu'à la longue, sous la pression continue de l'infortune, la raison de mon pauvre ami ne se fût singulièrement dérangée. Aussi sans hésiter un instant, j'accompagnai le négro.

En arrivant au quai, je remarquai une faux et trois bêches tout visible-

ment neuves, qui gisaient au fond du bateau où nous allions nous embarquer.

—Qu'est-ce que c'est que tout cela Jup ? demandai-je.

—Ça, une faux et trois bêches, massa.

—Je le vois bien, mais qu'est ce que tout cela fait ici ?

—Massa Wille avoir acheter à la ville faux et bêches, et le diable savoir combien d'argent moi donner pour cela.

—Mais, au nom de tout ce qu'il y a de mystérieux, qu'est ce que ton massa Wille a à faire de faux et de bêches ?

—Moi pas savoir et diable emporter moi si massa savoir plus que moi. Tout cela venir du carabé.

Voyant que je ne pouvais tirer aucun éclaircissement de Jupiter, dont tout l'entendement paraissait absorbé par le scarabée, je descendis dans le bateau et je déployai la voile. Une belle et forte brise nous poussa bien vite dans la petite anse au nord du fort Moultrie et une course à pied de deux milles environ nous conduisit à la hutte.

Il était à peu près trois heures de l'après midi lorsque nous arrivâmes. Legrand nous attendait avec une vive impatience. Il me serra la main avec un empressement nerveux qui m'alarma et ne fit que renforcer mes soupçons. Son visage était d'une telle pâleur de spectre et ses yeux, natu-

rellement fort enfoncés, brillaient d'un éclat surnaturel.

Après quelques questions relatives à sa santé, je lui demandai, ne trouvant rien de mieux à dire, si le lieutenant G... lui avait enfin rendu son scarabée.

—Oh ! oui répondit-il en rougissant beaucoup, il me l'a restitué le lendemain matin. Pour rien au monde je ne me séparerais de ce scarabée. Savez-vous que Jupiter a parfaitement raison.

—En quoi ? questionnai-je avec un triste pressentiment.

—En supposant que c'est un scarabée d'or véritable.

Il dit cela avec un profond sérieux qui me fit un mal indicible.

—Ce scarabée doit faire ma fortune, poursuivit-il avec un sourire triomphant, il doit me réintégrer dans mes biens de famille. Quoi donc d'étonnant que j'y attache un si grand prix ? Puisque la Fortune a jugé bon de me l'octroyer, je n'ai qu'à en faire un usage convenable et j'arriverai à l'or dont il m'est l'indice. Jupiter, apporte moi le scarabée.

—Quoi le carabé, massa ? Moi aimer mieux ne pas mêler moi de ce carabé. Vous chercher lui vous-même.

Là-dessus Legrand se leva avec un air grave et solennel et alla me chercher le coléoptère dans une vitrine où il était déposé. C'était un superbe scarabée, inconnu à cette époque aux

naturalistes et ayant par conséquent une grande valeur au point de vue scientifique. Il avait deux taches noires et rondes au bas du dos d'un côté une tache de forme allongée. Les élytres, excessivement durs et luisantes avaient tout l'air de l'or bruni. L'insecte était remarquablement lourd, et tout bien considéré, je ne pouvais pas trop blâmer Jupiter de son opinion ; mais que Legrand s'entendit avec lui sur ce sujet, voilà ce qu'il m'était impossible de comprendre et quand j'aurais dû y perdre la vie, je n'aurais pas trouvé le mot de l'énigme.

—Je vous ai envoyé chercher, dit-il d'un ton pompeux, lorsque j'eus achevé d'examiner l'insecte, je vous ai envoyé chercher parce que j'ai besoin de votre conseil et de votre aide dans l'accomplissement des vœux du Destin et du scarabée...

Mon cher Legrand, m'écriai-je en l'interrompant, vous n'êtes certainement pas bien et vous feriez mieux de prendre quelques précautions. Vous allez vous mettre au lit et je resterai avec vous jusqu'à ce que cela soit passé. Vous avez la fièvre, et...

—Tâtez mon pouls, dit-il.

Je le tâtai et, pour la vérité, je ne trouvais pas le plus léger symptôme de fièvre.

—Mais vous pourriez être malade sans avoir la fièvre. Permettez moi pour cette fois de vous prescrire une

ordonnance. D'abord vous allez vous mettre au lit. Ensuite...

—Vous vous trompez interrompit-il, je suis aussi bien que je puis espérer l'être dans l'état d'excitation où je me trouve. Si vous voulez vraiment me voir tout à fait bien, vous soulagez cette excitation.

—Et que faut-il faire pour cela ?

—C'est très facile ; Jupiter et moi nous partons pour une expédition dans les collines sur le continent, et dans cette expédition nous aurons besoin de l'aide d'une personne en qui nous puissions avoir toute confiance. Vous êtes le seul qui puisse nous rendre ce service. Que notre entreprise réussisse ou échoue, d'une ou d'autre façon l'excitation que vous voyez maintenant en moi sera calmée.

—J'ai le plus vif désir, répliquai-je, de vous servir en toutes choses, mais entendez-vous par là que cet infernal coléoptère a quelque rapport avec votre expédition dans les collines ?

—Oui, certes.

—Alors, Legrand, il m'est impossible de m'associer à une entreprise aussi absurde.

—J'en suis fâché, très fâché, car nous n'aurons ainsi qu'à compter sur nous mêmes.

(A suivre)

le aura fait de son génie, arme pour un homme, fardeau pour une femme. Je crois qu'elle l'aura changé en vertus comme ses richesses en bienfaits (13)."

(A suivre)

(13) Lamartine, les Confidences, livre XII.

SOMMAIRE

France
Causeries littéraires
FEUILLETON—Le scarabée d'or
L'homme chanceux
Une belle fête
Laprairie
Exportations pour le mois de juin
Petite Gazette
Dépêches générales
Guide des voyageurs—Voir 4ème page
Echos & nouvelles

ANNONCES NOUVELLES

L'exposition provinciale—H. Joly
Chemin de fer de l'Intercolonial—D. Pottinger
Sérieux cas de choléra—Gingras Langlois & Cie
Instituteur pour académie
Ligne Allan
Behan Brothers
Ste-Anne de Beauport—A. Gaboury
Ornements d'églises—Frehon, Lefebvre & Cie
A vendre
Grande loterie nationale—S. E. Lefebvre
Compagnie des steamers de Québec—Arthur Ahern
Chemin de fer de Québec et Lac St-Jean—T. G. Scott
La Cie d'assurance canadienne sur la vie—F. N. Belcourt
Horloger et bijoutier—Joseph Donati,

CANADA

QUEBEC. 26 JUILLET 1887

L'HOMME CHANCEUX

Le Chronicle est d'opinion que M. Mercier est un homme chanceux. S'il fut arrivé au pouvoir une couple d'années plus tôt, il serait déjà, d'après le confrère, une ruine politique. Les mauvais jours l'auraient politiquement démolis.

Nous voulons bien croire que M. Mercier bénéficierait aujourd'hui des bienfaits de la politique sage et éclairée des conservateurs. Or, quand il était dans l'opposition, le Premier Ministre actuel dénonçait cette politique. Sur les hustings, dans ses journaux il annonçait bien haut que s'il arrivait au pouvoir, il ferait prévaloir les idées libérales ; il abolirait le Conseil législatif, il diminuerait les dépenses, etc. Ne s'est-il pas élevé contre l'imposition d'une taxe sur les corporations mercantiles ? Et il est cependant bien aise de la percevoir, afin de grossir le budget des recettes.

Le Chronicle annonce de plus que M. Mercier ayant rempli ses obligations vis-à-vis des nationaux, se propose de les jeter par dessus bord à courte échéance. Il est possible que ce soit l'intention du Premier Ministre d'en agir ainsi à une date plus ou moins rapprochée, mais nous croyons que les nationaux de l'Etendard et de la Justice ne lâcheront pas ainsi celui qui leur donne la pitance quotidienne.

EXPORTATIONS POUR LE MOIS DE JUIN

Voici un état des exportations pour le mois de juin :

Table with 2 columns: Produits des mines, Produits des pêcheries, Produits de la forêt, Animaux et leurs produits, Produits agricoles, Articles manufacturés, Divers, Espèce et numéraire. Total: \$9 493 368 \$1 304 092

C'est une augmentation sur le même mois de l'an dernier, de \$860-763, en produits du Canada et une diminution de \$176 421 en produits des autres pays. En produits du Canada les augmentations sont : Mines, \$63 034 ; animaux et leurs produits \$873 720 ; produits agricoles, \$82-974 ; manufactures \$61 058, divers, \$13 891.

Les diminutions sont : pêcheries, \$111 691.

Les exportations totales pour les douze mois se montent à \$86 507 784, comparées avec \$81 421 384 pour la même période l'an dernier, étant une

augmentation d'environ \$4 000 000 dont trois millions sont les produits du Canada et un million les produits des autres pays.

Voici un état des marchandises entrées pour la consommation durant le mois de juin : les marchandises imposables, \$7 105 366 ; espèce et numéraire, \$161 481 ; marchandises non imposables, \$2 869 300 ; total, \$10 136 163 ; droits collectés, \$2 047-309.

PETITE GAZETTE

Le ministre de la marine et des pêcheries est de retour des Provinces Maritimes à Ottawa. Il s'embarqua au commencement de juillet, à Dalhousie, N. B., sur l'Acadia. Le ministre s'est d'abord rendu à la Baie des Chaleurs puis ensuite aux Iles de la Madeleine, aux Rochers aux Oiseaux, à l'Île du Prince Edouard, sur la côte nord du Nouveau Brunswick, sur la côte nord de la Nouvelle Ecosse, puis à Georgetown, Ile du Prince Edouard.

Le ministre a été entravé depuis son voyage. Il confirme les nouvelles télégraphiques de St Jean, N. B., disant que les Américains sont soigneusement surveillés et qu'ils prennent très peu de poisson. S'ils n'ont plus d'avantages la pêche ne leur sera pas profitable et force leur sera de la discontinuer.

La flotte américaine dans les eaux canadiennes se compose maintenant de 120 voiliers.

Un fait remarquable c'est le grand nombre de pêcheurs de maquereau canadiens cette année. La pêche autour de l'Île du Prince Edouard se fait en grande partie sur la côte. Les pêcheurs canadiens ont ainsi un grand avantage sur les Américains.

Le prix du maquereau est monté sur les marchés de la Nouvelle Ecosse.

La pêche au homard sur la côte nord du Nouveau Brunswick et dans certaines parties de l'Île du Prince Edouard a complètement manqué. Plusieurs des pêcheurs se sont alors livrés à la pêche au maquereau.

La pêche au homard au Cap Breton a été bonne jusqu'à présent.

L'opinion générale est que ce genre de pêche a été ruiné et qu'il faudra prendre des mesures pour le protéger. Une commission a été nommée à cette fin. Les commissaires ont terminé leurs travaux à l'Île du Prince Edouard.

Ils se rendront maintenant au Nouveau-Brunswick, Gaspé, Iles de la Madeleine, Cap Breton et Nouvelle Ecosse.

Les membres de la Presse Associée de la Province doivent se rappeler que ceux qui désirent faire partie de l'excursion aux îles St Pierre et Miquelon n'ont qu'à envoyer leur nom au Secrétaire de l'Association, avant le 29, vendredi midi. C'est une condition rigoureuse, à cause des arrangements à compléter avec les compagnies de transport.

Il semble parfaitement réglé que M. Cormier, ex M. P. P., sera de nouveau le candidat conservateur pour le comté d'Ottawa. On mentionne M. Devlin comme le candidat libéral. Il n'y a rien encore de décidé.

La fête de Saint Ignace, le fondateur de la Compagnie de Jésus, sera célébré avec éclat, dimanche prochain à la congrégation de Saint Roch.

Le sermon sera prêché par un prédicateur distingué de la Compagnie de Jésus.

M. T. Casgrain, C. R., est parti ce matin pour la Malbaie, où il va plaider les objections préliminaires dans la contestation de l'élection de M. Morin M. P. P.

Lors de l'arrivée de Sir John et de Lady Macdonald à Campbellton, la première station du Nouveau Brunswick, toute la population s'est portée à la rencontre du premier ministre ; une adresse lui fut présentée, et Sir John y répondit. Dalhousie, la place natale des Moffatt, qui a envoyé trois membres de leur famille à la Chambre des Communes, était tout enthousiasmée.

Des feux de joie brûlaient sur les côtes, le canon résonnait, les fanfares de musique remplissaient l'air de leurs échos et les feux d'artifice illuminaient tout l'horizon. Sir John

demeurera à Dalhousie durant dix jours, où il a retenu des appartements à l'Inch Arran Hotel.

M. Charles Langelier, M. P., a dit à un reporter du Witness que le candidat libéral du comté de Dorchester n'était pas encore définitivement choisi, mais que le choix porterait sur M. Fitzpatrick, M. L. P. Pelletier ou M. Cadrin.

UNE BELLE FETE

La paroisse de Saint-Denis, comté de Kamouraska, vient de célébrer une fête touchante dont le souvenir ne se perdra pas de sitôt dans son sein.

Les lecteurs du Courrier du Canada savent qu'un terrible incendie avait réduit en cendres, il y a dix-huit mois, l'église et la sacristie de Saint-Denis. Au lendemain de ce sinistre les citoyens de cette paroisse voyaient consumé le fruit de trente années d'efforts et de sacrifices. Le temple élégant qui faisait leur orgueil, leur linge d'église, leurs cloches, etc., tout était consumé par l'élément dévastateur.

Un tel coup, pour une paroisse d'étendue restreinte, était bien de nature à abattre les plus robustes courages. Cependant les paroissiens de St-Denis ne désespèrent pas d'eux-mêmes et de la Providence.

Ils se mirent à l'œuvre avec une ardeur et une énergie dignes des plus grands éloges. Le produit de leurs assurances suffit à reconstruire l'extérieur de l'édifice sacré. Dès octobre dernier, la messe fut célébrée dans le temple restauré, et depuis quelques semaines on voit se dresser fièrement au sommet de la colline, un clocher à la structure gracieuse et hardie tout ensemble, qui, au dire des connaisseurs, est vraiment un petit bijou architectural.

Mais à ce corps si bien façonné il fallait l'âme mystérieuse et puissante qui l'anime et le fait parler. Il fallait la cloche, cette voix d'airain qui prie, chante ou gémit pour le peuple fidèle. Jeudi dernier, la paroisse de St-Denis assistait à la bénédiction et à l'installation d'un de ces merveilleux interprètes de la liturgie catholique. Une cloche du poids de deux mille livres recevait la consécration solennelle au milieu d'un peuple ivre de joie.

Ce jour était le couronnement d'une série de jours dont Saint-Denis se souviendra longtemps. Une grande loterie-bazar, organisée de longue main avec un zèle infatigable, s'était tenue depuis le dimanche précédent dans une salle publique avoisinant l'église, et avait produit les plus magnifiques résultats. Grâce à la générosité du public, une recette abondante avait été réalisée, et les plus grandes espérances étaient dépassées.

Jeudi l'église prenait un air de fête malgré la simplicité obligée où l'incendie a réduit son intérieur. La cloche artistement habillée se dressait au milieu du chœur. Une foule joyeuse et recueillie encombra la nef. Les parrains et marraines dont les noms suivent occupaient des sièges d'honneur au pied du balustre :

L'hon. E. Dionne, Conseiller Législatif et madame Dionne ;

Le révérend M. Hébert, curé de Kamouraska, et madame J. P. Garneau, de Québec ;

Le révérend M. Demers, curé de St-Philippe de Néri, et madame Cyrias Ouellet de Kamouraska ;

Monsieur Alfred Desjardins et madame Desjardins, de St-André ;

M. Charles Letellier et madame Letellier, de la Rivière-Ouelle ;

M. et madame Magloire Brochu ;

M. et mademoiselle J. Bte Michaud, de Lévis ;

M. et madame L. V. Dumais, de Fraserville ;

M. et madame Blagdon de Saint-Philippe ;

Monsieur Octave Dionne et mademoiselle Corine Michaud ;

Monsieur Ferréol Dionne et mademoiselle Letitia Roy ;

Monsieur et madame Pâquet, de Ste-Anne ;

Monsieur et madame E. Garon, de Ste-Anne ;

Monsieur et madame J. C. Chapais représentant M. et madame Jos. Hudon, de Montréal ;

Monsieur et madame Thomas Chapais, de Québec.

Le sermon de circonstance, prêché par M. l'abbé Eugène Roy, professeur de rhétorique au Séminaire de Québec, fut de nature à enlever le suffrage des plus difficiles. Le jeune orateur dont les chaires de la capitale ont déjà appris à connaître le talent facile et sympathique, a trouvé là une de ses meilleures inspirations.

La collecte a été abondante ; cinq-cent-quarante-cinq piastres ! Le chiffre est éloquent, et consolant pour la fabrique de St-Denis.

On remarquait au chœur les mes-

sieurs du clergé dont les noms suivent :

MM. N. Hébert, curé de Kamouraska ; E. Dufour, curé de St-Roch ; E. Dion, curé de la Rivière-Ouelle ; M. Rioux, North Adams, Mass. ; E. Demers, curé de St-Philippe ; N. Cinq-Mars, curé de Portneuf ; C. A. Collet, Directeur du Collège de Ste-Anne ; Th. Houde, curé de St-Aubert ; Jos. Richard, préfet des études au Collège de Ste-Anne ; E. Roy, séminaire de Québec ; Louis Garon, vicaire de St-Ephrem ; Chs Baillargeon, curé de St-Pascal ; C. Rouchu, curé de St-Denis.

Le célébrant était M. l'abbé Houde, curé de St-Aubert, assisté de MM. les abbés J. Richard et Louis Garon, comme diacre et sous-diacre.

La cérémonie religieuse était à peine terminée, et la cloche avait à peine cessé de vibrer sous la main des parrains et marraines, et des autres fidèles désireux de déposer leur offrande de bienvenue, que déjà on voyait cette masse énorme s'élever majestueusement dans les airs, et s'en aller prendre place dans le clocher qui sera désormais sa demeure.

Avant qu'elle y fut définitivement fixée, les parrains et marraines, les membres du clergé et les notables avaient pris place autour d'un lunch servi dans la salle du bazar, admirablement décorée pour la circonstance. Les tables chargées de fleurs et de mets succulents offraient vraiment un ravissant coup d'œil. Le service, fait par les jeunes filles de la paroisse, ne laissait rien à désirer.

Au moment où le cliquetis des assiettes annonçait le commencement des hostilités contre les plats, un formidable coup de canon, suivi du son de l'airain sacré fit tressaillir tous les convives. C'était le salut de la cloche installée dans sa demeure aérienne.

Inutile de donner des détails sur ce joyeux banquet. Jamais nous n'avons vu plus d'entrain, de gaieté et de franchise cordiale. Tous les invités se disaient, en sortant, que la paroisse de St-Denis avait fait royalement les choses.

Au dessert, M. le curé de Saint-Denis, le révérend M. Brochu adressa, en termes émus, quelques paroles de remerciement aux parrains et marraines et à tous les bienfaiteurs de la paroisse.

Pour terminer la fête, durant la soirée, un joli feu d'artifice, dû à la munificence de M. J. C. Chapais, junior, fut tiré du haut de la colline de l'église.

La journée de jeudi fera certainement époque dans les annales de St-Denis. Honneur à ceux et celles qui l'ont organisée au prix de tant de fatigues et de veilles. La loterie et la bénédiction de la cloche ont été des succès brillants qui doivent les payer de tous leurs sacrifices.

UN VISITEUR.

Dépêches générales

Rome, 25.—Le Moniteur publie le texte de la lettre que le Pape a adressée au cardinal Rampolla, le 15 juin dernier, lorsque le cardinal assumait les fonctions de secrétaire d'Etat du Pape.

Londres, 25.—Le marquis de Salisbury a annoncé cette après-midi à la Chambre des Lords le règlement de la question de la frontière entre la Russie et l'Afghanistan. L'émir, a dit que lord Salisbury garde le district de Khamiah.

Aux communes cette après-midi, M. Morley a demandé quel événement était arrivé pour justifier la proclamation de l'Irlande entière depuis que le gouvernement a assuré à la chambre que la loi était aussi bien respectée dans certaines parties de l'Irlande qu'en Angleterre.

M. Balfour a répondu qu'il n'avait aucune raison de changer d'opinion et que ces parties de l'Irlande étaient aussi tranquilles que certaines parties de l'Angleterre.

Le cabinet aujourd'hui s'est occupé de la proposition Balfour pour supprimer la Ligue Nationale.

Le cabinet a approuvé la proclamation mais a remis toute nouvelle action en vertu de l'Acte des Crimes pour attendre l'effet des proclamations.

Une convention parnelliste a eu lieu à Newry aujourd'hui. 60 délégués parmi lesquels plusieurs prêtres y assistaient. On a résolu unanimement de regarder comme un traité tout membre de la ligue qui rendait témoignage en vertu de l'Acte des Crimes et aussi que si la ligue était proclamée la branche de Newry userait de tous les moyens possibles pour la continuer en tenant des assemblées la nuit dans les champs, les rues et les demeures privées.

Londres, 26.—Un protêt contre le bill de coercition a été mis sous les signatures de lord Granville et de vingt-huit pairs libéraux, y compris lord Roseberry, le marquis de Ripon, lord Kimberley et lord Spencer.

Ce document dénonce l'Acte comme une source constante d'irritation, de haine et de mépris de la loi. Il déclare que cette loi enlève aux Irlandais des droits individuels, crée et stimule la formation et le développement des sociétés secrètes.

Paris, 25.—M. Ferry, au banquet d'Epinal aujourd'hui, a dénoncé ceux qui accusent le gouvernement d'être anti-national parce qu'il ne veut pas permettre à la population d'intervenir dans les fonctions des pouvoirs publics constitués. Ce qui fait à la France le plus grand

tort vis-à-vis l'Europe, ce sont ses divisions intestines et son anarchie apparente.

Il termine son discours en buvant à la santé de la république qui unit sous ses drapeaux tous les républicains, tous les français. Ce toast a été reçu avec enthousiasme.

San Francisco, 25.—Le steamer City of Rio de Janeiro est arrivé hier soir de Hong Kong, apportant des nouvelles de Hong Kong jusqu'au premier juillet et de Yokohama jusqu'au neuf juillet.

Par la perte du steamer Sir John Lawrence, dans la baie de Benegal, perte qui a déjà été annoncée, 800 personnes ont péri. Ces personnes étaient surtout des femmes appartenant aux meilleures familles de Benegal. Elles étaient allées faire un pèlerinage à Jaggerlant.

Du 21 au 26 mai un cyclone dans la baie de Benegal a causé des pertes des plus désastreuses aux navires et à la vie des personnes. Ça été la plus forte tempête qui ait été ressentie depuis 1866 et cela d'après l'opinion des personnes à bord des navires qui ont essuyé cette tempête.

Les passagers à bord du Sir John Lawrence étaient au nombre de 750 et les officiers du bord et l'équipage de 50.

Gloucester, Mass., 25.—On a reçu un télégramme du consul des Etats-Unis, Carleton, à Souris, Ile du Prince-Edouard, disant que les seines, les chaloupes et les équipages des goélettes Col. J. H. France et Argonaut, ont été saisis, à la pointe est de l'Île du Prince-Edouard par le cutter du Canada, le Crétiau. On dit que ces chaloupes étaient près du rivage avec leurs seines tendues quand le cutter fit son apparition. Les goélettes déguerpirent et échappèrent au cutter, mais les chaloupes n'eurent pas le temps de se sauver et furent saisies.

On croit que les goélettes seront aussi saisies avant qu'elles soient retournées aux Etats-Unis. Elles devront faire un cessez-le-feu quelque part pour leur équipement et secours.

Echos & Nouvelles

Couronnement de Ste Anne

Aujourd'hui fête de Sainte Anne, il y aura à cette occasion au sanctuaire de cette grande thaumaturge, couronnement de la magnifique statue qui est dans ce saint lieu.

Son Eminence le cardinal Taschereau présidera à la cérémonie qui sera des plus imposantes et à laquelle des milliers de personnes assisteront.

L'Ague-Cure d'Ayer est une préparation purement végétale, sans danger et infaillible dans les maladies miasmiques.

Un chanteur canadien

Les journaux des Etats-Unis nous parlent avec enthousiasme d'un canadien-français qui semble avoir eu des succès remarquables en France et aux Etats-Unis dans l'art de la musique vocale.

M. Denis E. Réche est le neveu de M. Vital Réche, vénérable nonagénaire de Rochester, N. Y., dont nous avons souvent parlé à nos lecteurs et qui, émigré aux Etats-Unis vers 1815, s'y est fait dans les affaires une position considérable.

Il est frère de la révérende sœur St-Joseph, supérieure du couvent du Bon Pasteur, à Ottawa. M. Denis E. Réche est gradué du conservatoire de Paris.

Alarme et arrestation

Hier soir, une alarme était donnée de la boîte 18 pour un commencement d'incendie, rue Richelieu et St-Joachim. Les dégâts ont été peu considérables, mais vu les circonstances dans lesquelles cet incendie s'est déclaré, un individu a été arrêté par le constable Vidassovitch et conduit au poste numéro deux. Lors de son arrestation, cet homme était ivre et la police nous informe qu'il a mis le feu, accidentellement ou autrement, à une pailleasse.

Etrange

Lundi dernier, un individu de St-Alexandre, comté de Kamouraska, s'abandonna en compagnie de sa sœur qui est idiote. Lorsqu'il revint, mercredi dernier, il était seul. On l'interrogea au sujet de sa sœur, mais il refusa de répondre. Lorsqu'il était forcé de le faire, il répondait d'une manière fort étrange et refusait de rendre compte de sa conduite et de l'absence de sa sœur. On conçoit facilement que depuis, les commentaires vont leur train. La population le regarde d'un mauvais œil et semble le tenir responsable de l'absence de sa sœur.

Enquête

Hier matin M. le coroner Belleau a tenu une enquête sur le cadavre qui a été trouvé noyé, dans la pêche de M. P. Plante à Saint-Laurent Ile d'Orléans.

Le cadavre n'a pas été identifié mais l'on croit que c'est celui d'un jeune homme nommé Harry Sylvester, et fils de Jonah Sylvester, demeurant en Angleterre et qui s'est jeté à l'eau il y a quelque temps à bord du Parisian, au quai du Grand Tronc à Lévis.

Le verdict du coroner a été "trouvé noyé."

À la Basilique

Ce matin à 7 heures a été chantée une grand-messe en l'honneur de St-Anne. Immédiatement après il y a eu vénération de la Relique de la sainte.

Feu

Hier matin vers 10 heures le feu s'est déclaré dans la cale du steamer "Napoleon III." Le feu a originé on ne sait trop comment dans une certaine quantité d'huile de charbon et sous des amas de charbon. Les pompiers se sont rendus immédiatement sur les lieux et au bout de quelques instants, grâce à leur violence le feu a été maîtrisé. Les dommages ont peu considérables.

Succès étonnant

Il est du devoir de quiconque s'est servi du Sirop Allemand de Boschee, de faire connaître à ses amis ses étonnantes qualités pour guérir la consommation, les rhumes aigus, le croup, l'Asthme, la Pneumonie, et en réalité toutes les affections de la gorge et des poumons. Personne ne s'en sert sans éprouver un soulagement immédiat. Trois doses soulagent dans tous les cas, et nous considérons que c'est un devoir pour les pharmaciens de recommander aux pauvres consommateurs qui s'en vont mourant, d'essayer au moins une bouteille ; 80 000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier, et nous ne connaissons aucun cas d'insuccès. Une médecine comme le Sirop Allemand ne peut être trop généralement connue. Consultez votre pharmacien à ce propos. Bouteilles d'échantillon, 10 cents. Capacité ordinaire 75 cents. Vendu par tous les Pharmaciens aux Etats-Unis et au Canada.

Parti de plaisir

M. Philippe Landry est parti aujourd'hui à bord de son yacht pour une expédition de pêche et de chasse dans le bas du fleuve et dans le golfe. Il est accompagné de plusieurs amis et pêcheurs de renom, entre autres de M. I. N. Belleau, avocat et A. J. Turcotte M. T. Chasé Casgrain, avocat, se joindra à eux à la Malbaie.

Fausse nouvelle

On nous informe qu'il est faux qu'un jeune homme du nom de Fargeon, dont la mère demeure rue d'Arago à St-Sauveur, se soit noyé la semaine dernière à Montréal. Il est parti de là il y a un mois.

Personnel

M. l'abbé H. R. Casgrain est parti de Shédiac, mercredi matin, pour se rendre chez M. l'abbé Cormier, à Cocagne, d'où il ira faire une visite à M. le curé de Bouctouche. De chez M. Michaud, il se rendra à Richibouctou, pour s'embarquer pour Bathurst où il doit s'arrêter quelques jours. De Bathurst il reviendra à Québec.

Echos des Trois-Rivières

Pendant sa visite aux Trois-Rivières, M. Burke, député du Manitoba, a eu une longue audience auprès de Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières qui s'intéresse toujours si vivement à son ancien pays de mission et accueille avec une si paternelle affection nos compatriotes de l'Ouest qui le visitent.

M. Burke a été extrêmement flatté du gracieux accueil qu'il a reçu à l'évêché et emporte de notre vénérable évêque les plus précieux souvenirs.

Le malheureux employé du Pacifique qui s'est fait broyer une jambe à Louiseville et a subi l'amputation à l'hôpital de la Providence est toujours dans un état critique.

Il est encore très faible et partiellement sans l'influence d'une paralysie momentanée causé par l'usage du chloroforme dont on a dû faire usage pendant la difficile opération qu'il a subie.

Les travaux de l'exploitation pour localiser la nouvelle ligne du chemin de fer des Trois-Rivières et N. Ouest progressent avec rapidité. Déjà la ligne se trouve localisée jusque dans les environs de Saint-Etienne, et M. O'Donnell, ingénieur civil, travaille actuellement à prendre les niveaux afin de réduire les pentes sur les côtesaux vers Sainte-Marguerite.

(Le Journal des Trois-Rivières)

Terrible accident à Montréal

Un épouvantable accident est venu jeter toute une famille dans le deuil cet après midi.

Un jeune garçon âgé de sept ans, fils de E. Charles Labelle, maître de chapelle de Notre Dame, jouait avec un de ses amis sur la rue St-Hubert, quand il s'élança pour traverser la rue.

Son camarade lui cria : " Prends garde ! " Et en effet, une voiture chargée de pierres passait en ce moment et le pauvre petit, effrayé sans doute du danger, fit un faux pas et tomba de côté, la tête sous la roue.

Le charretier ne pouvait arrêter sa voiture, il était trop tard et la roue écrasa l'enfant.

Aux cris d'horreurs poussés par les témoins de ce terrible accident, le malheureux père sortit et s'arrêta, pleurant, les yeux hagards, reconnaissant son enfant, puis il se précipita vers lui.

Tout secours était inutile, le pauvre petit était mort.

Jeunes immigrants

Au nombre des passagers arrivés dans la nuit de samedi à dimanche, à bord du Sarmatian, était le révérend M. T. Seddon, secrétaire du cardinal Manning qui accompagnait 78 jeunes garçons en destination d'Ontario et de Toronto.

Dimanche matin, il a célébré la messe avant de quitter le steamer et les passagers catholiques y ont assisté. Il y avait aussi 80 jeunes garçons sous la charge du révérend M. Robert B. Baron, dont 19 sous les soins du révd M. Fyles, pour être placés dans la province de Québec, les autres allant à Winnipeg et au Nord-Ouest.

La Salsepareille d'Ayer guérit les affections du foie, les dérangements des femmes, les rhumatismes, et tous les maladies du sang

Maritime

Tout l'équipage de la barque M. & F. Cann a été vacciné à la Grosse Ile samedi.

Le steamer Miramichi, est arrivé de Montréal ce matin. Il part pour le bas du fleuve cet après-midi.

Le yacht à vapeur de l'on. M. Abbott le Dahinda est arrivé du Saguenay hier après-midi et il est parti pour Montréal ce matin.

Le yacht à voile américain Cham-

plain est arrivé ici dimanche du Lac Champlain. Il est petit mais splendide et appartient à M. Murray qui, avec un certain nombre d'amis, fera un voyage sur la côte du Labrador. Ce yacht part demain matin.

Onguent et Pilules d'Holloway
Tour, Influenza.—Les propriétés adoucissantes de ces médicaments les rendent dignes d'essai dans toutes les maladies des organes respiratoires. Dans les refroidissements ordinaires et l'influenza les Pilules, prises à l'intérieure, et l'Onguent frotté sur la poitrine et la gorge, sont d'une efficacité extraordinaire. Quand l'influenza est épidémique, c'est le plus sûr, le plus sain et le plus facile traitement. Les Pilules d'Holloway purifient le sang, éliminent tous les obstacles à sa circulation libre à travers les poumons, diminuent l'encombrement des tubes aériens, donnent la liberté à la respiration, sans diminuer la force, sans irriter les nerfs, ou déprimer l'esprit; tels sont les moyens prompts pour échapper à la souffrance quand on est affligé de refroidissements, toux, bronchites, et autres maladies de la poitrine, qui affectent la santé d'une manière sérieuse et permanente dans la plupart des pays.

AVIS AUX MÈRES
Le "syrup calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dévotion des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille. Québec, 4 mai 1887—1 an 531

Table with 2 columns: Item (Farine, Extra, etc.) and Price. Includes 'Marché de Québec' and 'Farine et Grains'.

GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE DES PRODUITS de l'Agriculture, de l'Industrie et des Pêcheries
SE TIENDRA EN LA CITÉ DE QUÉBEC Du 5 au 9 SEPT. Prochain
\$25,000 offert en prix
FROMAGERIE ET BEURRERIE en opération sur le terrain de l'Exposition. Amusements et récréations de toutes sortes.

Sérieux cas de Choléra Guéri par le seul usage de l'EAU MINÉRALE ST-LEON.
M. L. Robillard résidant à Montréal, rue Notre-Dame, No 3861, nous autorise à donner les détails suivants:
Jeudi midi, ressentant de grandes douleurs dans les intestins, ces douleurs étant suivies de Diarrhée et de vomissements, il en conclut que c'était le choléra du pays. Ses souffrances continuant jusqu'au soir, il se décida à faire usage de l'eau minérale de St-Léon. Il en prit un verre qui lui donna beaucoup de soulagement, il en prit un autre verre un peu plus tard, et enfin un dernier verre à la nuit qui calma complètement toutes ses douleurs.
Le lendemain matin, M. Robillard était complètement guéri, frais et dispos.

A Vendre
TOUT le matériel d'imprimerie de Nouvelle-France, avec le privilège de publier ce journal. Asses l'oyer des prémisses. Le matériel sera vendu en un seul lot.
AUSSI
Le livre des dettes. On peut voir les listes à notre bureau. G. A. W. REID rue St-Paul, Québec, 10 février 1887.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL
Train spécial pour passagers le Dimanche jusqu'au 19 août inclusivement
UN TRAIN SPECIAL POUR PASSAGERS quittera CACOUNA le DIMANCHE à 19:30; R.-DU-LOUP 19:45; ST-PASCHAL 20:25; STE-ANNE 20:45; L'ISLET 21:20; ST-THOMAS 21:40; et ST-CHARLES JCT., à 22:20, arrivant à LEVIS à 22:45 et jusqu'au 28 AOUT le train quitte LEVIS à 17:05 le SAMEDI se rendra à CACOUNA s'il y a des passagers pour cette station.
D. POTTINGER, Surintendant en chef.
Bureau du Chemin de Fer, 21 juillet 1887. Québec, 21 juillet 1887—2s. 634

LOTURIE NATIONALE!
Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.
La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 20 JUILLET 1887, sera de \$60,000
COUT DU BILLET
Première Série ----- \$1.00
Deuxième Série ----- 0.25
Demandez le catalogue des prix.
LE SECRETAIRE, S. E. Lefebvre, 19, RUE ST-JACQUES MONTREAL
VICTOR MARIER, Agent pour la vente des Billets, 83, Rue d'Aiguillon, QUEBEC. Québec, 22 juin 1887—594

La Canadienne
Compagnie d'Assurance sur la vie
Capital social - - - \$300,000
Dépôt au Gouvernement 25,000
Bureau : 13, Côte St Lambert MONTREAL
Bons agents demandés. Québec, 31 Mai 1887—3m

Manuel de Cantiques A SAINTE-ANNE (AIRS NOTÉS)
Contenant des prières à Sainte Anne, suivies d'un neuvaine à Sainte Anne confession, communion, messe et cantiques d'actions de grâces
Par Etienne LEGARE, chanteur
Le prix est comme suit:
25 cents par exemplaire.
\$2.50 la douz. pour le commerce
S'adresser au bureau du COURRIER DU CANADA, Québec, 13 Juin 1887—6m 614

Demande d'une institutrice
POUR la municipalité scolaire de la Grosse-Île: nombre d'élèves très limité, salaire assez élevé, à part quelques autres avantages. S'adresser au Dr F. Montzambert, ou à M. C. Langlois, président des Commissaires. Québec, 9 juillet 1887—6m 607

Dernière Edition

RENFREW-SUD
C'est aujourd'hui qu'a lieu la nomination des candidats pour la Chambre des Communes dans le comté de Renfrew-Sud. Ce sont: M. Ferguson, conservateur et M. D. McIntyre, libéral.

La lutte sera vivement contestée, bien que le comté soit regardé comme une des forteresses libérales. En effet, depuis la Confédération, le candidat conservateur n'a pu réussir à s'y faire élire qu'une seule fois, lors du coup de balai du 17 septembre 1878. La votation se fera le mardi, 2 août.

LAPRAIRIE
Près de quatre mille électeurs, venus de toutes les paroisses du comté de Montréal et des comtés environnants, assistaient, dit le Monde, à la grande assemblée qui a eu lieu samedi à Laprairie.

Cette réunion offrait un intérêt particulier, car les chefs des deux partis y assistaient et c'était la première fois que le peuple avait l'occasion d'entendre discuter à fond la politique du gouvernement Mercier, depuis son avènement au pouvoir. Les jours précédents, la Patrie avait eu l'imprudence de prétendre que l'hon. M. Taillon et ses partisans craignaient la discussion.

Tous ceux qui ont assisté samedi à l'assemblée ont pu se convaincre que les conservateurs ne craignent rien et n'avaient rien à craindre. En effet, un ignorant comme M. Goyette et un habileur comme M. Doyon, ne sont pas des adversaires assez formidables pour mettre en fuite le candidat conservateur, le docteur Brysson et M. Tassé.

Le fameux sénateur Bellerose a plus que trouvé chaussure à son pied dans la personne de M. Cornéliier qui l'a stigmatisé comme il le mérite et qui l'a cloué au pilori par ce mot écrasant: "Oui, vous pouvez pleurer sur la tombe de Cartier, vous qui avez contribué à la faire moarir, mais ne souillez pas sa mémoire en y accolant votre nom." M. L. P. Pelletier de la Justice n'a pas de succès en public chaque fois qu'on lui parle de sa brochure contre l'homme aux \$5,000, ce que n'a pas manqué de faire M. Philippe Pelletier de Montréal.

Quant à M. Mercier qui, croit maintenant qu'il n'a plus qu'à se montrer pour triompher, il a dû s'en revenir bien désappointé. M. Taillon, qui parlait après lui, a prononcé une de ces harangues vigoureuses qui empoignent l'auditoire et soulèvent des tonnerres d'applaudissements. D'après les conventions, M. Goyette avait un quart d'heure pour répliquer, mais il avait eu assez de difficultés à parler pendant dix minutes au commencement, qu'il n'a pas voulu se risquer de nouveau sur l'estrade. Il céda sa place à M. R. Préfontaine et on sait que ce monsieur est plus à craindre ailleurs que sur un husting.

Les paroles de l'hon. M. Mercier à l'assemblée de Laprairie samedi dernier confirment la nouvelle d'un arrangement entre la corporation de Montréal et le gouvernement touchant la réclamation de ce dernier contre la ville. M. Mercier a annoncé publiquement qu'un chèque de \$125,000 devait lui être remis aujourd'hui par le trésorier municipal en règlement de toute réclamation.

Un pilote blâmé sur le gril
Le pilote Lemieux qui conduisait le steamer Grandholme lorsqu'il s'est échoué en face de Kamouraska, devra subir son procès devant la Commission du Havre Ordination
Dimanche à Saint Germain de Grantham, Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, a conféré l'ordre de la prêtrise à M. l'abbé Pinard.
Chœur le plus populaire
Au bazar de notre Dame de la Garde à la salle Jacques Cartier, le chœur de la Congrégation de St Roch a été déclaré le plus populaire par une majorité de 907 voix.

Bazar de N.-D., de la Garde
Le scrutin ouvert pour le tanneur et corroyeur le plus populaire, a été clos samedi soir. En voici le résultat:
M. Gaspard Rochette..... 2117
M. Félix Gourdeau..... 700
Lumière électrique
Il est probable qu'un essai général de la lumière électrique sera fait ce soir, mais ce ne sera pas là l'épreuve officielle et décisive.
A St Sauveur
MM. George Paquet et H. Paity ont été réélus hier matin, sans opposition, commissaires d'écoles de la municipalité de St Sauveur.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)
rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse, aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur chataine ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. Elle s'oppose à la chute des cheveux, et empêche qu'ils ne tombent en partie ou en totalité; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en empêchant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BUCHER écrit de Kirby, O., 2 Juillet, 1882: "L'automne dernier mes cheveux commencent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'étais à la recherche des CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire de McArthur (Ohio) Enquirer, dit: "LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux qui tombent par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."
M. ANGUS FAIRBAIN, le chef de la célèbre "Famille Fairbain," Vocaliste Ecossois, écrit de Boston, Mass., le 27 février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse — une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

Mme. O. A. PRESCOTT, écrivain de Elm Street, New York, écrit de New York, le 14 avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdais la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux noirs et vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR et je n'ai depuis ce jour servi de remède en tant que remède de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve vous convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Québec, 30 avril 1887—1 an 577

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE

Les Pilules et Onguent Holloway
LES PILULES purifient le sang, et débarrassent le tube digestif des résidus de la digestion des viandes et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indigestions des personnes du sexe de tout âge pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.
L'ONGUENT est un remède infatigable pour les douleurs dans les jambes, la goutte, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé uniquement à l'établissement du docteur HOLLOWAY, 535, RUE OXFORD MONTREAL, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 1/2, 5s., et 10s., chaque boîte et pot, et au détail à 1/2 cent, 50 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

LES ÉTABLISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agence au Canada, si mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs doivent avoir fait attention à l'étiquette sur les pots et boîtes. Si l'adresse n'est pas 535, OXFORD STREET, MONTREAL, il y a falsification. Les personnes qui commandent de mes remèdes par correspondance à Mexico et à Washington, doivent s'adresser à HOLLOWAY, 535, RUE OXFORD MONTREAL.

ELIXIR Préparé par les SŒURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet élixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre Fer Bravais. C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de bœuf. L'expérience de plusieurs années a prouvé que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consomption et la dyspepsie des personnes débiles. En vente chez les pharmaciens et au Dispensaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Québec.

Liqueur de Salsepareille Préparée par les Sœurs de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus
La Salsepareille a été reconnue de tout temps, comme le meilleur remède pour guérir les humeurs. La liqueur de Salsepareille, qui n'est préparée qu'avec les principes les plus purs, guérit promptement les rhumes chroniques, en même temps qu'elle purifie le sang et qu'elle prévient l'engorgement des organes. Comme preuve de l'efficacité de ce remède, Dame Vital Chérière de St-Charles, comté de Bellechasse, fait la déclaration suivante: "Depuis longtemps, je souffrais de plusieurs ulcères à une jambe et divers remèdes avaient été essayés en vain. Enfin, ayant fait usage de la liqueur de Salsepareille, j'ai obtenu leur guérison complète." En vente au Dispensaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus à Québec, Québec, 25 avril 1887 573

Frechon, Lefebvre & Cie
1645, Rue Notre-Dame
Montréal

ORNEMENTS D'ÉGLISES. GRANDE REDUCTION
Pour le temps des Vacances
Assortiment des plus complets et des plus variés de tout ce qui sert au culte et à l'ornementation des églises.
Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—1 an. 566

Publications Importantes
L'Apogée de la gloire
ET DES HONNEURS IMPÉRIAUX!!
RECONNUS POUR LES MEILLEURS!
W. DOHERTY & Co., manufacturiers, ont reçu une médaille et un diplôme pour les magnifiques HARMONIUMS qu'ils ont exposés à l'Exhibition coloniale. C'est le plus grand honneur et la plus haute distinction qu'il soit possible d'accorder pour cette classe d'instruments.
Seuls agents autorisés pour la vente à Québec.
BERNARD & ALLAIRE, Aussi seule agence à Québec des célèbres pianos "R. S. Williams & Son," "O. Newcombe," "Heintzman, & Co.," "Weber & Co.," "Stanley & Co.," "Mozart."
Bernard & Allaire, 77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC. Québec, 29 Mars 1887 561

CREDIT PAROISSIAL
C. B. LANCTOT, 1664, Rue Notre-Dame MONTREAL, P.-Q.
Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubles, calices, ciboires, bronzes Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Églises, Soies, Mérinos, etc. —TOUJOURS EN MAINS—
Vins de messe Encens, Cierge, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses, Chapelets, etc., etc., Aux prix les plus modérés.
Une commande est respectueusement sollicitée. Québec, 3 mai 1887—1 an 560

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC. LE SOLIDE, FORT ET BIEN ÉQUIPPÉ STEAMER "MIRAMICHI," Capt. A. BAQUET, ayant subi à Hull des réparations à ses bouilloires et machineries dans le courant de l'hiver dernier, sous la surveillance immédiate de l'Inspecteur des bateaux nommé par le Gouvernement, et étant actuellement dans un état de première classe sous tous rapports, fera voile, si rien n'empêche, pour PICTOU le MARDI, 26 JUILLET, à 2 HEURES P. M. arrêtant à la POINTE-AUX-PÈRES, GASPÉ, MALBAIE ou POINTE ST-PIERRE, PERCÉ, SUMMERSIDE et CHARLOTTETOWN, I. P. E., pour quelques heures seulement, afin de permettre aux passagers de débarquer. Ce steamer offre beaucoup de commodités aux passagers. Les personnes qui expédient des marchandises sont priées de marquer tout au long le nom du port où chaque paquet est destiné, afin d'éviter des erreurs au débarquement. Pour le fret et le passage, s'adresser à ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson. R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de l'Hôtel St-Louis. Québec, 10 juin 1887. 611

BEHAN BROS. Grande vente d'étoffes à robes BON MARCHÉ
Toutes nos étoffes à robes grandement réduites. 1000 vgs étoffes à robes de couleur de 25 c. réduite à 12 1/2 c. 1500 vgs étoffes à robes de fantaisie de 35 c. réduites à 19 c. 1200 vgs étoffes à robes canevases de 40 c. réduites à 20 c. 2500 vgs gingham Français (combinaison) de 35 c. réduit à 20 c. Toutes nos indiennes, Batistes, Staines, Laines, sont aussi grandement réduites.
Behan Brothers

Ste-Anne de Beaupré
Le VAPEUR BIENVENU, Capitaine Barras, est disponible pour pique-nique et excursions, aussi pour pèlerinages à STE-ANNE DE BEAUPRÉ. Les organisateurs de pèlerinages trouveront des grands avantages en nolisant ce bateau, qui est solide et spacieux. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 7 juillet 1887—607

Buggies de toutes sortes INSTRUMENTS D'AGRICULTURE DE TOUTES SORTES VOITURES POUR LES FERMES ET Coffres de sûreté De toutes les grandeurs Chez P. T. LEGARÉ, 401, RUE ST-VALÉRIE, ST-SAUVEUR, Québec, 16 mai 1887—598
Instituteur pour académie
ON demande un instituteur capable d'enseigner l'anglais, le français et le latin dans une académie. Salaire très convenable. S'adresser au Bureau du Courrier du Canada. Québec, 16 juillet 1887—609

